

exaltées par les succès, dirigées par La Chalotais, Monclar, etc., par les chefs des partis philosophique et janséniste, bravèrent les cris de l'humanité, de la justice et de la religion. La Compagnie de Jésus tomba sous leurs coups au milieu des applaudissemens de l'hérésie et de l'impunité; mais sa chute entraîna un peu plus tard celle des autres institutions religieuses; c'était en effet à ce dernier résultat que tendaient les efforts des ennemis de l'Eglise. Déjà Voltaire avait dit à La Chalotais qui prenait ses ordres: "Il faut espérer qu'après avoir purgé la France des Jésuites, on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule (au pape) qui les a établis... Vous avez fait sentir bien finement l'absurdité d'être soumis à cette puissance, et le danger ou du moins l'inutilité de tous les autres moines qui sont perdus pour l'Etat, et qui en dévorent la substance... Cependant vos évêques, *proh pudor!* s'intitulent encore évêques par la grâce du Saint-Siège!" D'Alembert, ami intime de La Chalotais, lui rendait aussi témoignage que ces comptes-rendus dans l'affaire des Jésuites étaient en même temps les réquisitoires de la philosophie contre l'état régulier et contre l'Eglise catholique.

"Parmi tant de magistrats, s'écriait le philosophe, qui ont écrit dans l'affaire de la Société, de longs réquisitoires, M. de La Chalotais paraît surtout avoir envisagé cette affaire en homme d'Etat, en philosophe, en magistrat éclairé et dégagé de tout esprit de haine et de parti. Il ne s'est point amusé à prouver laborieusement et faiblement que les autres moines valaient beaucoup mieux que les Jésuites; il a vu de plus haut et plus loin; sa marche au combat a été plus franche et plus fermée. L'esprit monastique, a-t-il dit, est le fléau des Etats; de tous ceux que cet esprit anime, les jésuites sont les plus nuisibles, parce qu'ils sont les plus puissans; c'est donc par eux qu'il faut commencer à secouer le joug de cette nation pernicieuse...."

D'autres fois, dans l'enthousiasme qu'excitait en lui cet événement, d'Alembert s'écriait :

"Pour moi, qui vois en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant l'année prochaine de leur belle mort, après avoir fait périr cette année-ci les Jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestans rappelés, les prêtres mariés, la confession ébolie, et le fanatisme écrasé sans qu'on s'en aperçoive."

Les ennemis de la religion ne s'endormirent point dans leur triomphe; ils s'occupèrent activement à poursuivre leurs avantages. M. Prat, qui a fait une étude approfondie de leurs ouvrages, leur a arraché des secrets importants, et il a consigné dans son lumineux travail des révélations qui ne laissent aucun doute sur le complot tramé contre l'Eglise. Voltaire, impatient de la voir anéantie, insinua au roi de Prusse le dessein d'exciter contre elle une persécution à toute outrance; mais Frédéric, plus circonspect que le patriarche de Ferney, lui répondit :

"Il n'est point réservé aux armées de détruire l'infâme; elle périra par le bras de la vérité et par la séduction de l'intérêt. Si vous voulez que je développe cette idée, voici ce que j'entends. J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a plus de couvens de moines, sont ceux où le peuple est le plus aveuglément attaché à la superstition. Il n'est pas douteux que si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne un peu indifférent et tiède sur ces objets qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agirait de détruire les cloîtres, au moins de commencer à diminuer leur nombre. Ce moment est venu, parce que le gouvernement français et celui de l'Autriche sont endettés, qu'ils ont épuisé les ressources de l'industrie pour acquitter leur dette, sans y parvenir. L'appât des riches abbayes et des couvens bien rentés est tentant. En leur représentant le mal que les cénobites font à la population de leurs Etats, ainsi que l'abus du grand nombre des *cucullati* qui remplissent les provinces, en même temps la facilité de payer une partie de leurs dettes en y appliquant les trésors de ces communautés qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on les déterminerait à commencer cette réforme; et il est à presumer qu'après avoir joui de la sécularisation de quelques bénéfices, leur avidité englouttera le reste.

"Tout gouvernement qui se déterminera à cette opération sera ami des philosophes et partisan de tous les livres qui attaqueront les superstitions populaires et le faux zèle qui voudra s'y opposer.

"Voilà un petit projet que je soumets à l'examen du patriarche de Ferney; c'est à lui, comme père des fidèles, de le rectifier et de l'exécuter.

"Le patriarche m'objectera peut-être ce qu'on fera des évêques; je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y toucher, qu'il faut commencer par détruire ceux qui soufflent l'embrasement du fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi, les évêques deviendront de leurs garçons, dont les souverains disposeront dans la suite des temps comme ils voudront."

L'épiscopat, si noblement courageux en 93, et les énergiques réclamations de nos évêques actuels, ont certes donné un solennel démenti aux espérances du philosophisme.

Mais le projet de Frédéric, ajoute M. Prat, entraînait également dans le plan du ministre et dans les vues du philosophisme. Voltaire n'eut pas besoin d'un long examen pour en saisir toute la portée.

"Votre idée, répondit-il aussitôt à son royal disciple, d'attaquer par les moines la superstition chrétienne, est d'un grand capitaine. Les moines une fois abolis, l'erreur est exposée au mépris universel. On écrit beaucoup en France sur cette matière; tout le monde en parle; mais on n'a pas cru cette

affaire assez mûre. On n'est pas assez hardi en France; les devoirs ont encore du crédit."

La religion, en effet, exerçait encore son influence salutaire sur les classes inférieures de la société: les contrées éloignées des grands centres de corruption restaient attachées à la foi de saint Louis; et il eût été téméraire d'attaquer au milieu d'elles les asiles de la vertu et les pieux cénobites qui les habitaient. Il falloit donc que la philosophie procédât à son œuvre avec précaution, et qu'elle cherchât dans une temporisation nécessaire le succès de son entreprise et l'accomplissement de ses vœux. Il se recontra dans les rangs du clergé un philosophe mitré, qui osa prendre sur lui l'exécution de ce plan. Brienne, qui avait le mot des philosophes, fut l'agent principal de cette mission impie. Devenu ministre de Louis XVI, il fit établir contre les ordres réguliers, une commission destructive. Celle-ci ne fit pas longtemps attendre les espérances dont elle avait flatté les adversaires de l'Eglise. Munie des arrêts du conseil d'Etat que lui donnaient les pouvoirs illimités, elle se mit à bouleverser tous les ordres religieux, sous le prétexte menteur de les réformer. Elle fit d'abord reculer la profession religieuse jusqu'à l'âge de vingt-deux ans commencés, pour les hommes, et jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis, pour les femmes, c'est-à-dire à un âge que l'on n'attend pas ordinairement pour s'ouvrir une carrière; elle convoqua les chapitres avec fracas, porta le trouble et la confusion dans les maisons religieuses, modifia, changea leurs règles à son gré, leur en imposa de nouvelles, fomenta des rivalités, des divisions, des inimitiés entre les membres d'un même ordre ou d'une même communauté, suscita des tracasseries sans cesse renaissantes aux religieux fidèles à l'esprit de leur fondateur, prit sous sa protection les rebelles ou les brouillons, supprima de nombreux établissemens, et abolit des congrégations entières; et lorsqu'elle eut exercé ces ravages dans la profession régulière, elle fit publier par le conseil d'Etat un arrêt qui les approuvait et les glorifiait.

Effrayé de ces déplorables résultats, le clergé s'en préoccupa vivement dans son assemblée générale de 1775, et porta ses alarmes au pied du trône de Louis XVI: mais ce bon prince livrait déjà ses intentions trompées à des ministres moins sincères qui lui. Brienne d'ailleurs n'abandonnait pas au hasard le succès de ses mesures. Dès que l'assemblée se fut séparée, il travailla, de concert avec plusieurs de ses collègues, l'esprit du jeune monarque, et parvint à lui arracher un édit qui consacrait les maux contre lesquels le clergé réuni avait fait des protestations solennelles.

Pour prévenir de nouvelles réclamations, Brienne fit dissoudre la commission dite de la réforme des réguliers; mais il la maintint sous d'autres titres et lui obtint des pouvoirs encore plus étendus, sous prétexte d'examiner les demandes en suppression et union ou translation de titres de bénéfices et biens ecclésiastiques. Ce subterfuge ne trompa point le clergé. L'assemblée de 1780, une des plus respectables que la France eût jusqu'alors, prit en sérieuse considération l'état désolant où Brienne avait réduit les instituts religieux. Mgr. du Lau, digne organe d'une assemblée si illustre, lui fit un tableau effrayant des ravages exercés par la commission de l'état régulier, et conjura ses auditeurs d'arrêter enfin les progrès d'un mal qui menaçait même l'existence de l'Eglise au milieu de nous. L'assemblée partagea les alarmes du noble prélat, et, d'un consentement unanime, elle adressa au roi des remontrances où l'on remarque les passages suivans:

"De quelque côté, Sire, que se tournent les regards de vos sujets, ils s'arrêtent avec un attendrissement douloureux sur les ruines encore fumantes de plusieurs monastères, et sur la dispersion d'une foule de religieux, ou sécularisés, ou vivant avec la même liberté parmi les écueils d'un monde corrompu. L'histoire de ces derniers temps présente peut-être dans un court espace de quelques années plus d'exemples de suppressions et de destructions que la longue succession des âges précédens... En un mot, la fatale cognée est comme à la racine de l'institut monastique et menace de renverser cet arbre majestueux, déjà frappé de stérilité dans plusieurs de ses branches. C'est aux évêques, et surtout aux évêques assemblés, qu'il appartient de prévenir cette calamité, en se hâtant de manifester le vice, le danger et les progrès du système destructeur. Nous serions comptables d'un long silence à Dieu, à l'Eglise, aux citoyens, à la postérité, à vous-même, Sire, dont nous devons éclairer la conscience, comme ministres de Jésus-Christ et comme pasteurs des âmes... Sans insister sur la tendre affection dont saint Louis honora constamment les ordres réguliers, sans vous les montrer d'âge en âge toujours couverts et défendus par le bouclier tutélaire de la puissance royale, nous vous conjurons, Sire, d'interroger l'auguste auteur de vos jours. Du fond du monument où reposent les cendres de ce si grand prince, s'élève une voix forte et imposante qui crie sans cesse aux maîtres du monde que l'esprit de conservation est comme la pierre fondamentale d'un heureux gouvernement qu'on ne saurait enchaîner trop de liens le terrible pouvoir de détruire, et que les établissemens monastiques forment dans l'Eglise et dans l'Etat, comme autant de puissantes et redoutables citadelles qui veillent sans relâche sur le dépôt sacré de la foi, des mœurs, de l'éducation, de l'autorité..."

Peu contents de ces remontrances généreuses, les prélats assemblés remirent au roi un mémoire sur le même sujet, et lui exprimèrent le vœu que la nouvelle commission fût dissoute. Mais Louis XVI enchaîna ses intentions religieuses aux volontés impies ou fascinées de son conseil; il laissa en're les mains du ministre Brienne des armes terribles que celui-ci promena librement sur les instituts encore debout. Chaque jour on vit disparaître quelque vestige de l'état florissant des ordres réguliers; et lorsque la révolution éclata dans la France, cet antique édifice ne conservait plus que des ruines